



Message n° 6 – le 15 mai 2025

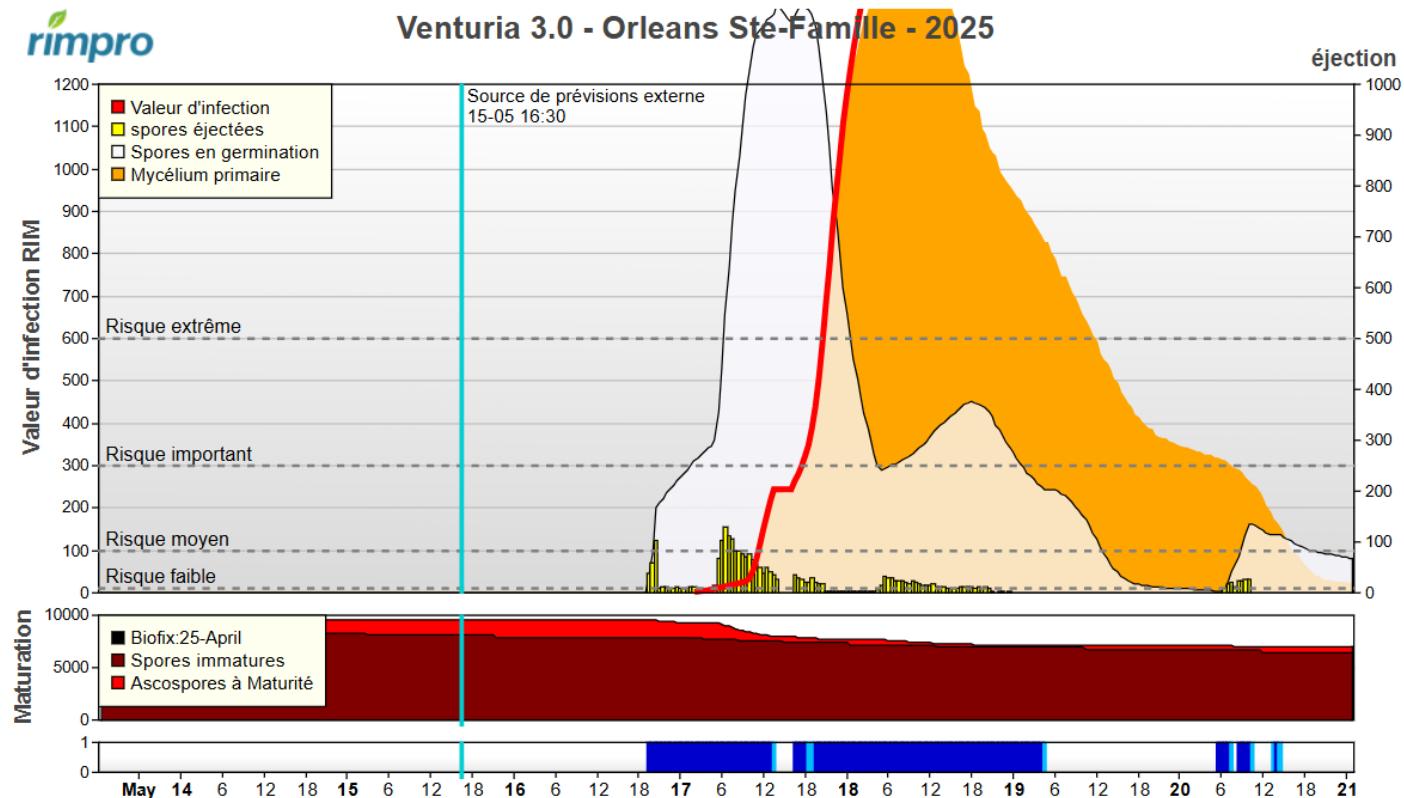
Stade de développement

Les sites de la région sont actuellement au stade pré-bouton rose dans la McIntosh « Stades-repères du pommier ». Quelques poiriers hâtifs ont commencé à fleurir.

TAVELURE

Risques d'infection selon RIMPRO

Avec la pluie actuellement prévue à partir de demain (vendredi 16 mai) en fin d'après-midi jusqu'à lundi le 19 mai au matin, les risques seront présents pour une grosse infection de tavelure. Vous pourrez suivre cette infection en cours et déterminer vos stratégies en cliquant sur ce lien : [station de Sainte-Famille](#).



Assurez-vous d'appliquer un fongicide protectant avant les prochaines pluies. Je ferai la mise au point sur l'infection au cours de la fin de semaine.

STRATÉGIES D'INTERVENTION POUR LA PÉRIODE DES INFECTIONS PRIMAIRES

Au cours de la période des infections primaires de tavelure, à chaque infection de tavelure prévue, **4 stratégies d'interventions** sont possibles en fonction des divers fongicides homologués :

- 1) Vous pouvez **intervenir en protection** en appliquant un **fungicide de contact (protectant)** listé dans [ce tableau](#), le plus près possible avant le début de la pluie. **Ce traitement perdra son efficacité à mesure que de nouvelles feuilles apparaissent et que la pluie lessive le produit** ; *Rappel NE PAS appliquer les pesticides SOUFRE, CAPTAN, ou MAESTRO 10 jours avant et 10 jours après le traitement à l'huile*

Rappel sur le lessivage des produits :

Produits à base de mancozèbe (ex : DITHANE, PENNCOZEB, MANZATE) : 25 mm de pluie

Produits à base de captane (ex : CAPTAN, MAESTRO) : 25 mm de pluie

Produits à base de folpet (ex : FOLPAN) : 25 mm de pluie

Produits à base de soufre (ex : KUMULUS, COSAVET) : 15 mm de pluie

Produits à base de soufre microfin (ex : SOUFRE MICROSCOPIC) : 10 mm de pluie

Produits à base de cuivre (ex : COPPER SPRAY, CUEVA) : 15-20 mm de pluie

- 2) Vous pouvez intervenir **pendant la fenêtre de germination des ascospores avant qu'elles infectent le feuillage** ([traitement stop sous la pluie](#)). Pour réaliser ce traitement, vous devez intervenir avec un fungicide de contact (protectant) [listé dans ce tableau](#) lorsque toutes les spores sont éjectées (lignes jaunes), mais avant qu'elles aient commencé à pénétrer dans la feuille (début ligne rouge). Ce traitement ne sera efficace que pour les spores présentes sur le feuillage au moment du traitement.
- 3) Vous pouvez intervenir **avec du bicarbonate de potassium (B2K) seul ou mélangé avec du soufre**. La période d'application optimale se situe entre le début de la ligne rouge (ou sommet du nuage blanc) et lorsque la ligne rouge croise le nuage blanc pour le bicarbonate seul. Cette période est allongée jusqu'au sommet de la zone orange avec le mélange bicarbonate et soufre comme indiquée sur la fiche [le bicarbonate et RIMpro](#).
- 4) Vous pouvez **intervenir en post-infection** en traitant après le début de l'infection avec un fungicide systémique [listé dans ce tableau](#) en vous référant à la colonne DH 100%. Le chiffre indiqué vous précise le nombre de degrés-heures après le début de la pluie jusqu'auquel il est possible d'intervenir avec chaque produit (ex : s'il a fait 10°C pendant la pluie, vous avec 47,1 heures après le début de la pluie pour intervenir avec le FONTÉLIS).

Chacune des stratégies est expliquée plus en détail dans la [fiche 102](#) du guide pfi.

Produit systémique	Degrés-heures (DH) pour une efficacité à 100% après début de la pluie	Produit systémique	Degrés-heures (DH) pour une efficacité à 100% après début de la pluie
CEVYA	384	SCALA	450
INSPIRE SUPER	484	FLINT	427
APROVIA	469	SYLLIT	399
FONTÉLIS	471	ALLEGRO	385
SERCADIS	398	PHOSTROL	235

Source : [Tableau fongicides systémiques fiche 48](#)

Par la suite, le renouvellement de votre protection doit se faire en fonction de la croissance des arbres (nombre de nouvelles feuilles déployées), de la quantité de précipitation reçue et de la sensibilité variétale à la tavelure. Pour bien suivre la croissance de vos pommiers, faites des bourgeons témoins. Marquez les feuilles déployées et pliées de certains bourgeons avec un marqueur noir avant chaque traitement. Par la suite, il sera plus facile d'évaluer le nouveau feuillage développé, car celui-ci n'aura pas de marques. Vous pourrez alors mieux évaluer le % de couverture de vos arbres et la nécessité de traiter.

N'oubliez pas également d'installer un pluviomètre dans votre verger afin de déterminer si vos fongicides ont été délavés.

BRÛLURE BACTÉRIENNE

Si vous avez des poiriers, avec leur floraison, viennent les risques d'infection de vos fleurs par la bactérie *Erwinia amylovora* qui cause la brûlure bactérienne.

Consultez les fiches PFI [104](#) (sur la biologie), [105](#) (sur le dépistage) et [106](#) (sur les stratégies de lutte et incompatibilités possibles des produits entre eux) (mises à jour en mai 2024).

Cette [capsule vidéo](#) de 8 minutes présente un portrait du ravageur, montre ses caractères distinctifs, identifie les conditions qui influencent son développement, et vous plonge dans l'action du dépistage et des méthodes d'intervention recommandées en production fruitière intégrée. Un outil a également été développé afin de vous aider à prendre les décisions sur les interventions selon les conditions spécifiques à votre verger si jamais vous détectez de la brûlure bactérienne. Vous pouvez y accéder via le lien suivant [Outil décisionnel pour la gestion de la brûlure bactérienne](#).

Pour le contrôle de la brûlure bactérienne pendant la floraison, les produits recommandés sont la STREPTOMYCINE 17 WP, la KASUMINE et le BLOSSOM PROTECT.

Avertissement pour le BLOSSOM PROTECT : Le produit ne sera pas disponible pour la saison 2025, car il y a eu un changement d'usine pour la fabrication. L'ARLA a demandé une nouvelle certification. Pour les pomiculteurs certifiés biologiques, une demande de dérogation a été autorisée par la CARTV sous certaines conditions. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez me contacter pour que je vous fournisse plus de détails.

Pour la STREPTOMYCINE 17 WP (délai avant récolte pomme 50 jours ; délai avant récolte poire 30 jours) et le KASUMIN (délai avant récolte 90 jours), ces produits doivent être appliqués pendant la floraison car les risques d'infections sont pendant cette période. Ces produits doivent être absorbés par la fleur, donc il ne faut pas les appliquer durant ou juste avant une pluie. Une fois absorbés, ils protègent toutes les fleurs qui étaient déjà ouvertes au moment du traitement. Ils doivent être appliqués soit de 24 à 48 heures avant une période d'infection (STREPTOMYCINE et KASUMIN) ou jusqu'à un maximum 24 heures après la période d'infection (STREPTOMYCINE). Ils peuvent être mélangés avec la plupart des fongicides.

Les périodes d'infection sont déterminées avec le logiciel RIMPRO Erwinia et vous pourrez les consulter sur le lien suivant [Sainte-Famille](#).

Il n'y a pas d'infection de brûlure d'actuellement prévue, mais consultez régulièrement le modèle si vous avez des poiriers qui ont été atteints de brûlure bactérienne dans le passé.

PESTICIDES HOMOLOGUÉS (AUTORISÉS)

L'affiche [Production fruitière intégrée 2025](#) présente les principales recommandations du Comité de PFI et la classification PFI, ainsi que les cotes de toxicité et d'efficacité des pesticides. Veuillez la consulter afin de voir les divers produits homologués.

Pour vous aider dans le choix de vos fongicides, vous pouvez également consulter ce tableau [Caractéristique agronomique principales des fongicides testés pour lutter contre la tavelure du pommier.](#)

SUIVI DE VOTRE VERGER POUR LES RAVAGEURS ET LA RÉGIE DE CULTURE

Comme mes messages tout au long de la saison se concentrent sur les informations sur la tavelure et la brûlure bactérienne, si vous avez besoin d'un suivi plus poussé spécifique à votre verger, vous pouvez communiquer avec la conseillère suivante :

Marie-Eve Dion, agr., Conseillère en horticulture, 418-496-0528

Bonne fin de semaine pluvieuse !

Stéphanie Tellier, agr., M.Sc.

Conseillère régionale petits fruits et arbres fruitiers

stephanie.tellier@mapaq.gouv.qc.ca

Cellulaire : (418) 558-1138

